itab
l'Institut de l'agriculture
et de l'alimentation biologiques

QUELLES VARIÉTÉS POUR L'AB ?

MATHIEU CONSEIL – Chef de projet Légumes

Séminaire ASF – 7 Octobre 2022 - Angers

Évolution de la sélection

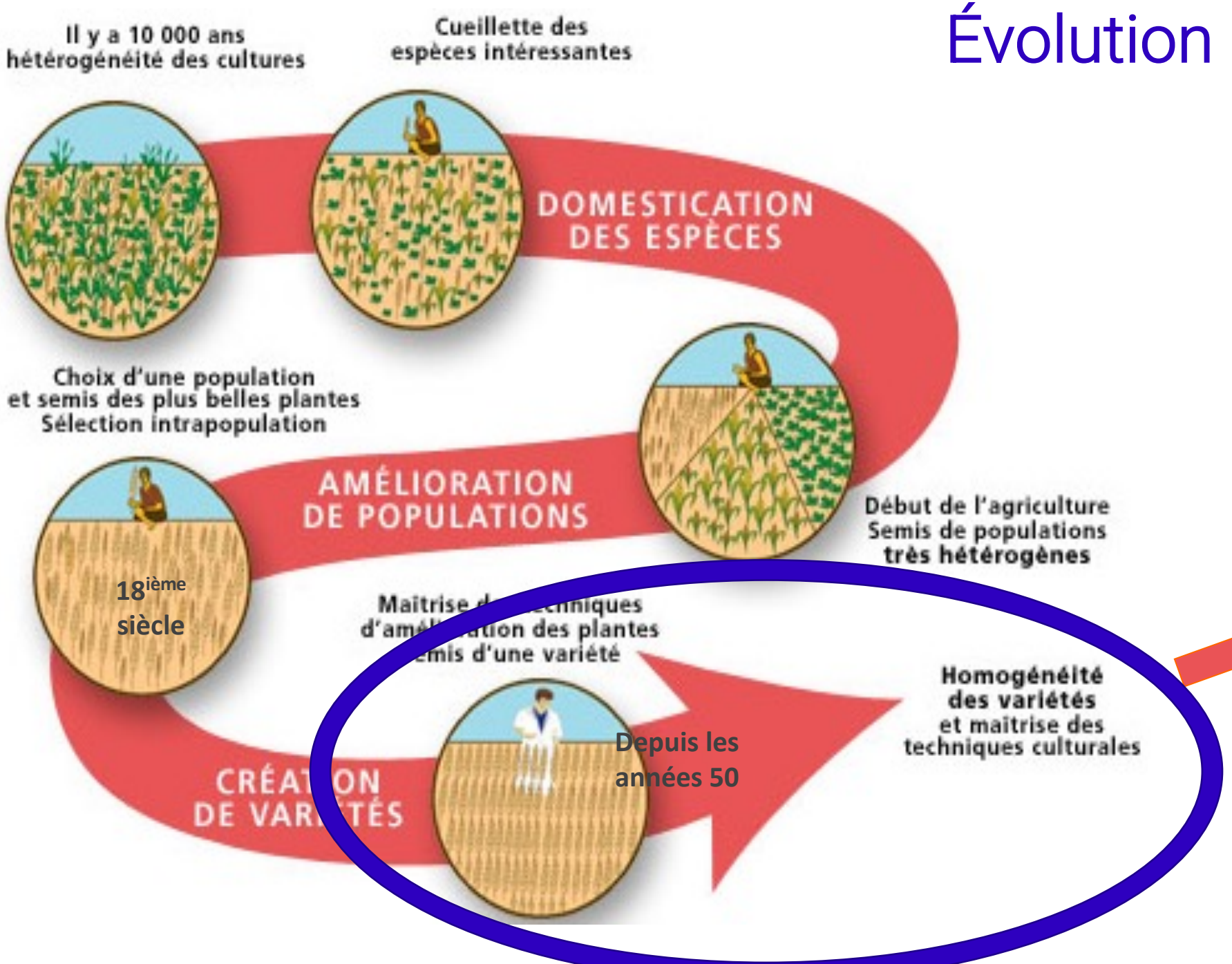

La variété est un produit technologique, conçu par des professionnels de la semence, pour une agriculture « industrielle » et soutenue par les intrants

Évolution de la sélection et conséquences

- Généralisation de « variétés » fixées (lignées, Hybrides F1)
- Intégration des biotechnologies
- Dissociation entre sélection (publique) et production (privé)

Conséquences

- Standardisation des produits, diminution de la biodiversité cultivée
- Rupture avec les processus naturels (lien au sol, intégrité cellulaire …)
- Perte d'autonomie et de savoir-faire des agriculteurs
- Semences issues de lignées et à coût élevé, difficiles à produire en AB (ex. bisannuelles allogames)

La filière bio et son évolution depuis 10 ans

>> Le bio en quelques chiffres *(Source Observatoire de la production bio 2021 / Agence Bio)*

2 776 553 ha

Surfaces bio en 2021

10,3 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole française

58 413

Fermes engagées en bio en 2021

13,4 %

Part des fermes françaises engagées en bio

>> Le bio en quelques chiffres

(Source Observatoire de la production bio 2021 / Agence Bio)

2 776 553 ha
Surfaces bio en 2021

10,3 %
Part des surfaces bio dans la surface agricole française

58 413
Fermes engagées en bio en 2021

13,4 %
Part des fermes françaises engagées en bio

Évolution de la filière légumes AB / Production = Changement d'échelle

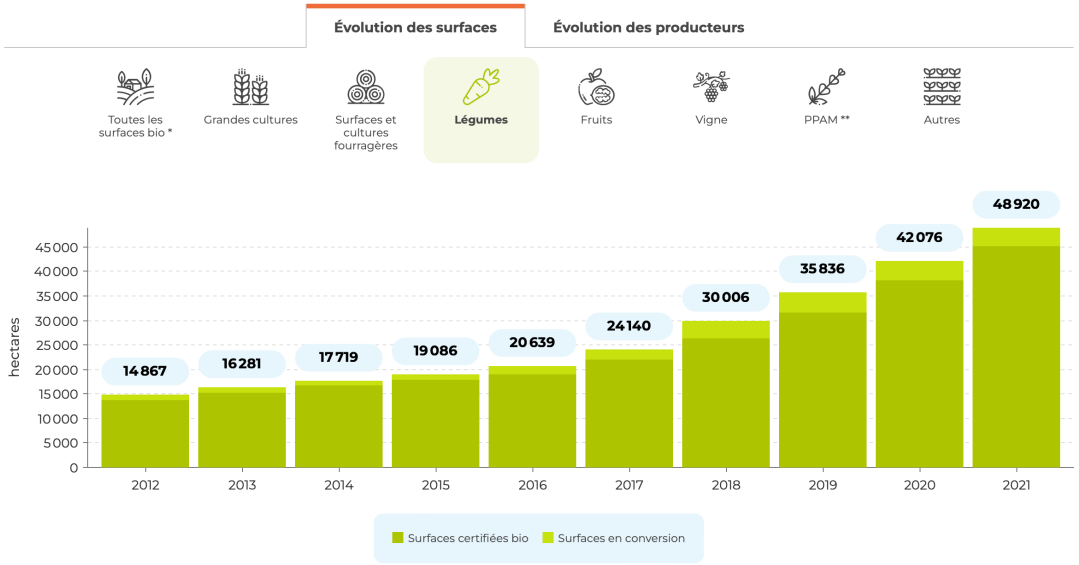

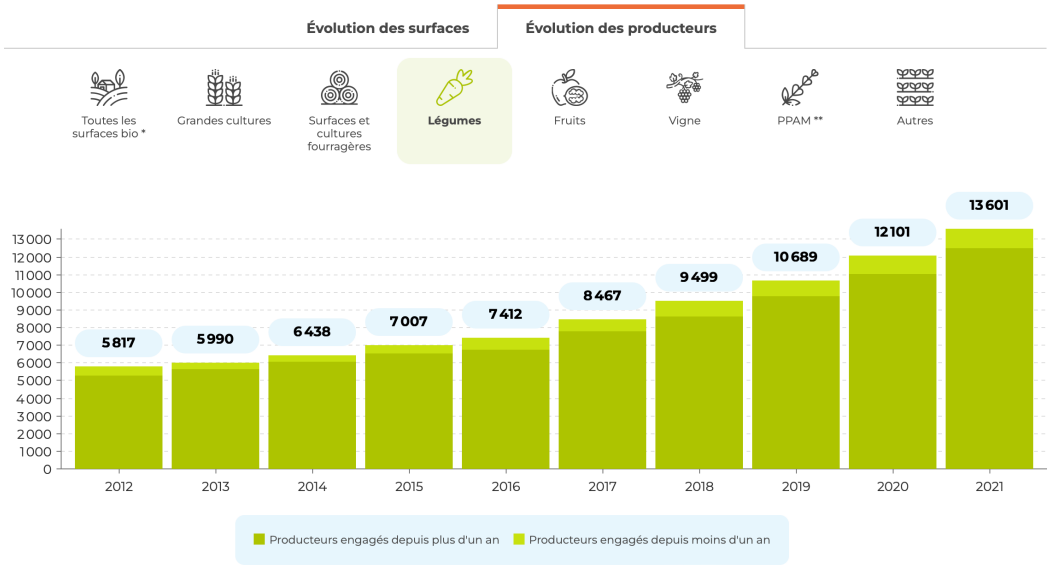

Surfaces x 3,3 depuis 2012

Nb producteurs x 2,3 depuis 2012

=> Surface moyenne par producteur de légumes : de 2,5 *(2012)* à 3,6 ha *(2021)*

Répartition des surfaces | Répartition des producteurs | Part des surfaces bio et en conversion

2021

Toutes les surfaces bio | Grandes cultures | Surfaces et cultures fourragères | **Légumes** | Fruits | Vigne | PPAM | Autres

Régions | Départements

Surface bio et en conversion

- Moins de 620
- 620 à 1240
- 1240 à 1860
- 1860 à 2480
- 2480 à 3100
- Plus de 3100

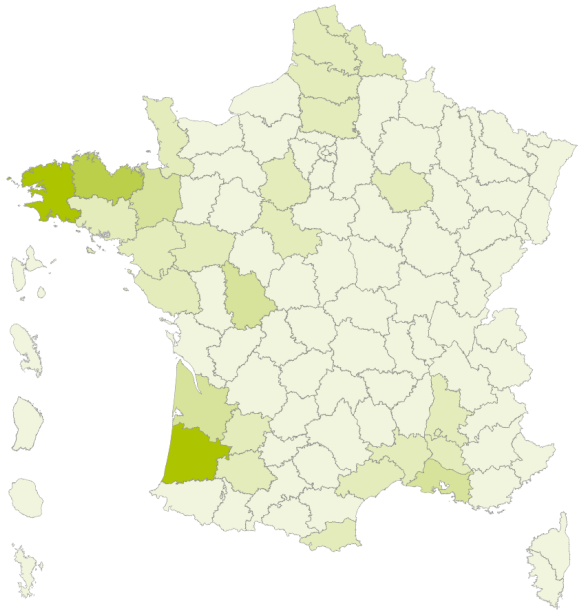

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Classement des surfaces bio et en conversion

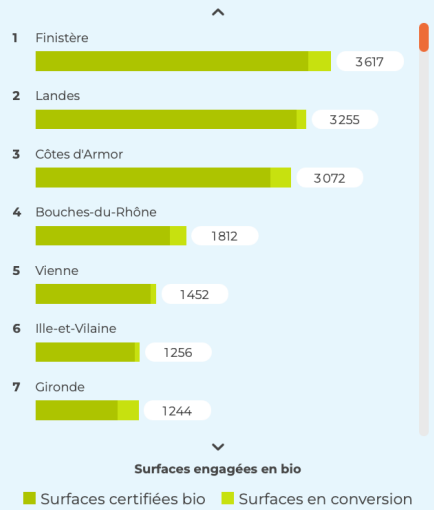

Répartition des surfaces | Répartition des producteurs | Part des surfaces bio et en conversion

2021

Toutes les surfaces bio | Grandes cultures | Surfaces et cultures fourragères | **Légumes** | Fruits | Vigne | PPAM | Autres

Régions | Départements

Nombre de producteurs bio

- Moins de 80
- 80 à 160
- 160 à 240
- 240 à 320
- 320 à 400
- Plus de 400

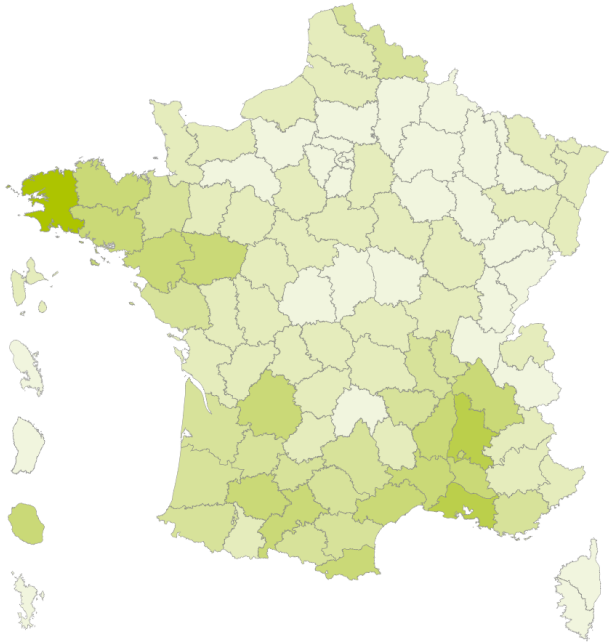

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Classement du nombre de producteurs engagés en bio

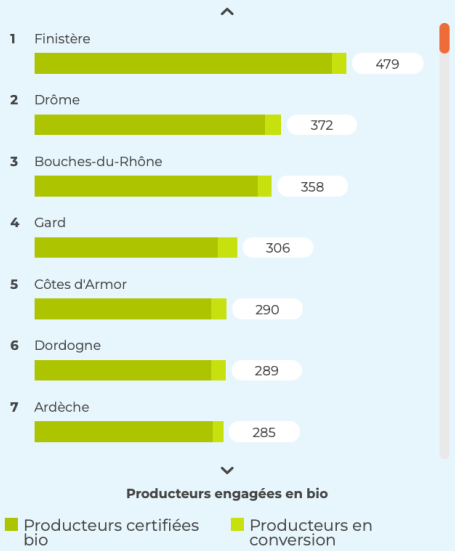

Évolution de la filière légumes AB / Marché

13 milliards €
Valeur du marché BIO en france en 2021
-1,3 % / 2020

6,6 %
Part bio de la consommation alimentaire des ménages

609 millions €
Achat bio de la restauration (HT)
377 millions € en restauration collective
232 millions € en restauration commerciale

31,9 %
Taux d'import des produits bio

1. ÉVOLUTION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES BIO DEPUIS 2012

Évolution par circuit de distribution | **Évolution par famille de produit**

Tous produits confondus | **Fruits et légumes** | Crèmerie et œufs | Viandes | Mer, traiteur, surgelés | Boulangerie, pâtisserie fraîche | Épicerie | Boissons sans alcool | Boissons alcoolisées

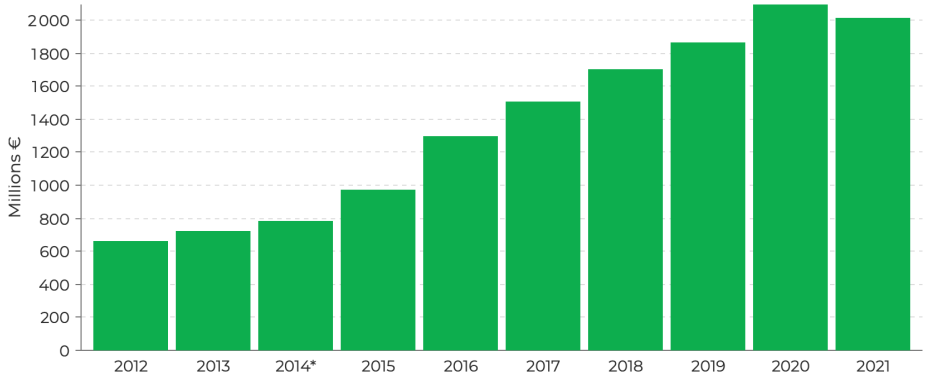

* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.

Sources : Agence BIO / ANDI

Après avoir doublé entre 2015 et 2020, les ventes bio marquent le pas en 2021, particulièrement en distribution généraliste et pour certains rayons comme la crèmerie et les œufs. Alors que la vente directe et les artisans-commerçants restent dynamiques portés par des familles de produits comme le vin, la bière ou la boulangerie.

2. RÉPARTITION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES BIO SELON LES CIRCUITS ET LES PRODUITS

Répartition par famille de produit | **Répartition par circuit de distribution**

Période 2021

Tous produits confondus | **Fruits et légumes** | Crèmerie et œufs | Viandes | Mer, traiteur, surgelés | Boulangerie, pâtisserie fraîche | Épicerie | Boissons sans alcool | Boissons alcoolisées

Les produits frais représentent plus de la moitié de la valeur des ventes malgré une baisse tendancielle au profit des produits de l'épicerie et des boissons. Près des 2/3 des produits du rayon crèmerie (principalement les œufs et le lait) sont vendu en distribution généraliste alors que les fruits et légumes frais sont vendu en majorité en vente directe et par la distribution spécialisée.

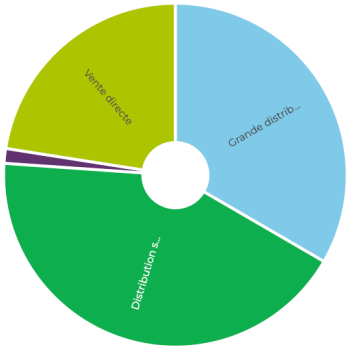

- Grande distribution généraliste **33,5 %**
- Distribution spécialisée bio **42,9 %**
- Vente directe **22,5 %**
- Artisans-Commerçants **1,1 %**

Sources : Agence BIO / ANDI

Besoins des paysans et de l'AB en matière de sélection?

La filière légumes AB évolue et regroupe ainsi des agriculteurs très variés (surfaces, diversité, marchés …). Les besoins en termes de sélection et de variétés sont à cette image et à prendre en compte dans la sélection

⇒ Des variétés classiques *(réponse à la demande du circuit long GMS et Mag. Spé. et problématiques sanitaires majeures)*

⇒ Des variétés spécifiques, diversifiées, de terroir, ancrées localement, adaptables, de bonne qualité gustative/nutritionnelle *(réponse à la demande du circuit court Mag. Spé. Et vente directe)*

⇒ Des variétés rustiques/résilientes *(concurrence/adventices, tolérance aux bioagresseurs, aux stress abiotiques car 0 intrant de synthèse, 0 désherbant en bio)*

⇒ Des variétés adaptées à une fertilisation bio/organique et/ou bas niveau d'intrants

⇒ Des variétés adaptées à des pratiques bio ou plus agroécologiques (association, - de travail du sol)

⇒ Dans le respect des principes de l'AB (santé, écologie, équité, précaution) et CC Bio (UE et privés)

- Lien au sol
- Règlement UE 2018/848 : Matériel Hétérogène Biologique, Plantes mères bio, Variété biologique
- Critères IFOAM / Techniques de sélection adaptées à l'AB

Besoins des paysans et de l'AB en matière de sélection?

Des besoins sans réponse ou avec des réponses partielles …

- Une offre de semences biologiques en évolution mais
  - Gamme variétale jugée pas adaptée
  - Des variétés « de références » pas disponibles en semences biologiques
  - Qualités de lots variables (qualité sanitaire, germination)
  - Type de semences pas adapté (déficit en semences enrobées par ex.)
  - Coût de semences élevé

Système dérogatoire pour l'utilisation de semences conventionnelles NT jusqu'en 2036

=> +/- 28 000 demandes en 2021

- Évaluation variétale pas satisfaisante
  - Déficit de financement, mais de nombreux (pas suffisants) essais malgré tout
    - Essais en stations ou réseau d'agriculteurs
    - Essais des obtenteurs
  - Réseau d'évaluation variétale post-inscription pas structuré pour des essais AB ($\neq GC$)

Besoins des paysans et de l'AB en matière de sélection?

Des besoins sans réponses ou partielles …

- Des travaux de multiplication et sélection en bio/pour la bio (en cours, +/- anciens)
  - Obtenteurs privés (Fr; UE)
    - Qualité : Développement de gamme bio, diversification
    - Quantité : Développement de production
  - Projets de recherche passés ou à venir
  - Réseaux d'agriculteurs/jardiniers – Sélection Participative
    (variétés populations ou populations améliorées, sélection sur le goût …)
- Prise en compte des problématiques AB
  - Évolution CTPS / des réseaux VATE *(ex. Blé; réflexion en PdT …)*; Des pistes à suivre pour les potagères ?
  - Mise à jour de références techniques AB / FNAMS
  - Réflexion à venir dans le cadre d'un projet UE *Liveseeding*
- Évolution réglementaire RUE 2018/848 qui offre des perspectives …
  - MHB
  - Variété biologique
  - Fin du système dérogatoire en 2036